

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 AVRIL 2019

Présents: ABRANOWITCH S. - BONEMAISON F. - BUCHET C - CHABROL JL - COUSIN L. - DA SILVA PINTO Th - DUMAS S - DUMONT S. – GALLEAZZI J - GODET V. - LAURENT S. - MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J.- SIMON D.

Absents ayant donné procuration: BARBOSA J. - BOUTET S. - CHERPRENET S - PICARELLI V - TABOURET V. - VENUAT J.

Excusés : BLONDRON A. - FARDINI M.

Secrétaire de séance : MARCHAND Pauline

.....

A l'ouverture de la séance, le maire donne lecture de l'ordre du jour et propose l'ajout d'un point : appel aux dons pour la restauration de Notre Dame de Paris

1 – Délégation service public camping municipal : choix du délégataire

Le maire rappelle le souhait du conseil municipal de procéder à une délégation de service public pour la gestion du camping municipal, et commente les résultats du rapport d'analyse suite à l'appel d'offres. A l'unanimité, le conseil valide le choix de l'offre HAVARD/BEAULATON et la passation d'un contrat d'affermage pour une durée de 3 ans.

2- Maison des Assistantes Maternelles : bail au 01.10.2019

Le bail de la Maison des Assistantes Maternelles arrivant à échéance, le conseil accepte la proposition du maire d'établir un nouveau bail pour 6 ans à compter du 1^{er} octobre 2019 pour un loyer mensuel de 250 € par mois révisable tous les ans.

3- Parcours PEPIT : conventions « Parcours » « Matériel » « Maintenance » :

3 conventions tripartites sont proposées par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Allier pour la mise à place du parcours PEPIT sur le territoire de la commune d'Huriel, en partenariat avec la communauté de Communes du Pays d'Huriel. La commune d'Huriel prendra en charge le premier approvisionnement du jeu pour un montant de 500 €. Accord à l'unanimité pour autoriser le maire à signer ces 3 conventions.

4 – Motion Secours Populaire « aide alimentaire européenne » :

Accord à l'unanimité pour soutenir les actions en faveur de l'aide alimentaire européenne par l'intermédiaire d'une motion proposée par le Secours Populaire.

5- Décision modificative budgétaire budget principal :

Une décision modificative concernant le budget principal a été voté à l'unanimité.

7. Appel aux dons en faveur de la restauration de Notre Dame de Paris :

Le conseil municipal ne souhaite pas participer à cette souscription considérant que les besoins pour la restauration du patrimoine Huriélois (église et Toque) nécessitent déjà un effort financier considérable.

7 – Affaires générales :

Les informations suivantes ont été communiquées :

Accord subvention DETR pour toutes les demandes instruites.

Rencontre des Arts le 16 juin.

Implantation d'un mini-stade et d'un parcours foot-golf au stade en juillet.

Forum des associations en septembre.

Prévision de l'ouverture de la Maison de Santé en mai 2020.

Remerciements à M. Beaulaton Serge pour son rôle de correspondant de la Montagne suite à la cessation de son activité.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le MARDI 4 JUIN 2019 à 19h.